



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ PHOSPHONOBUTANE TRICARBOXYLIC ACID SOLUTION

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

|                                 |                                             |
|---------------------------------|---------------------------------------------|
| Nom du produit                  | PHOSPHONOBUTANE TRICARBOXYLIC ACID SOLUTION |
| Numéro du produit               | 52903                                       |
| Synonymes; marques commerciales | CAFLON PP50H                                |

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

|                          |                                      |
|--------------------------|--------------------------------------|
| Utilisations identifiées | Chimique Agent complexant Dispersant |
|--------------------------|--------------------------------------|

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

|             |                                                                                                                                                         |
|-------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Fournisseur | Univar Solutions SAS<br>Immeuble Cityscope<br>3 rue Franklin<br>93108 Montreuil Cedex<br>France<br>+33 (0)1 85 57 46 00<br>SDS.EMEA@univarsolutions.com |
|-------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

|                                   |                                                               |
|-----------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| Numéro d'appel d'urgence          | SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale) |
| Numéro d'appel d'urgence national | Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59                  |
| Sds No.                           | 52903                                                         |

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CE N° 1272/2008)

|                               |                     |
|-------------------------------|---------------------|
| Dangers physiques             | Met. Corr. 1 - H290 |
| Dangers pour la santé humaine | Eye Irrit. 2 - H319 |
| Dangers pour l'environnement  | Non Classé          |

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Pictogrammes de danger



|                         |                                                                                           |
|-------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| Mention d'avertissement | Attention                                                                                 |
| Mentions de danger      | H290 Peut être corrosif pour les métaux.<br>H319 Provoque une sévère irritation des yeux. |

## PHOSPHONOBUTANE TRICARBOXYLIC ACID SOLUTION

**Mentions de mise en garde** P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.  
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

### 2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

|                                                                     |                      |                                                      |
|---------------------------------------------------------------------|----------------------|------------------------------------------------------|
| <b>2 PHOSPHONOBUTANE 1,2,4 TRICARBOXYLIC ACID</b>                   |                      | <b>30 - 60%</b>                                      |
| Numéro CAS: 37971-36-1                                              | Numéro CE: 253-733-5 | Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119436643-39-XXXX |
| <b>Classification</b><br>Met. Corr. 1 - H290<br>Eye Irrit. 2 - H319 |                      |                                                      |

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

**Commentaires sur la composition** Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

|                         |                                                                                                                                                                                                           |
|-------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Inhalation</b>       | Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.                                                                                                      |
| <b>Ingestion</b>        | Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin si une gêne persiste.            |
| <b>Contact cutané</b>   | Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.                                                                           |
| <b>Contact oculaire</b> | Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste. |

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

|                         |                                                                          |
|-------------------------|--------------------------------------------------------------------------|
| <b>Contact cutané</b>   | Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations. |
| <b>Contact oculaire</b> | Irritation des yeux et des muqueuses.                                    |

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Indications pour le médecin** Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.

## PHOSPHONOBUTANE TRICARBOXYLIC ACID SOLUTION

**Moyens d'extinction inappropriés** Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers particuliers** Une protection contre les poussières nuisibles doit être utilisée quand la concentration dans l'air dépasse 10 mg/m<sup>3</sup>. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Monoxyde de carbone (CO). Oxydes des substances suivantes: Phosphore.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Équipements de protection particuliers pour les pompiers** Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Éviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Prévoir une ventilation suffisante.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. Absorber dans de la vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Neutraliser la matière déversée avec de la pierre à chaux broyée, du carbonate de sodium ou de la chaux.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Prévoir une ventilation suffisante. Une ventilation mécanique ou une aspiration locale peut être nécessaire. Éviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards. Éviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter le contact avec les matières suivantes: Bases fortes.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Matériaux inappropriés pour conteneurs: Métaux communs. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Stocker à l'écart des produits suivants: Bases fortes.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

**Commentaires sur les composants** Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

## PHOSPHONOBUTANE TRICARBOXYLIC ACID SOLUTION

### 2 PHOSPHONOBUTANE 1,2,4 TRICARBOXYLIC ACID (CAS: 37971-36-1)

#### DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 15 mg/m<sup>3</sup>  
 Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 158 mg/m<sup>3</sup>  
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 4.2 mg/kg p.c. /jour  
 Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 80 mg/kg p.c. /jour  
 Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 3.7 mg/m<sup>3</sup>  
 Population en général - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 79 mg/m<sup>3</sup>  
 Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2.1 mg/kg/jour  
 Population en général - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 40 mg/kg/jour

#### PNEC

- eau douce; 3.33 mg/l  
 - eau de mer; 0.33 mg/l  
 - rejet intermittent; 10.42 mg/l  
 - Station d'épuration des eaux usées; 50.4 mg/l  
 - Sédiments (eau douce); 1.47 mg/kg  
 - Sol; 0.491 mg/kg

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Equipements de protection



#### Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante.

#### Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

#### Protection des mains

Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Néoprène. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

#### Autre protection de la peau et du corps

Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. Porter un tablier en caoutchouc. Porter des chaussures de sécurité en caoutchouc.

#### Mesures d'hygiène

Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit.

#### Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. EN 136/140/141/145/143/149

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|         |                        |
|---------|------------------------|
| Aspect  | Liquide.               |
| Couleur | Incolore à jaune pâle. |
| Odeur   | Sans odeur.            |

## PHOSPHONOBUTANE TRICARBOXYLIC ACID SOLUTION

|                                                                           |                                                              |
|---------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|
| Seuil olfactif                                                            | Pas de données de test particulières disponibles.            |
| pH                                                                        | pH (solution diluée): 1.5 - 2.0 @ 1%                         |
| Point de fusion                                                           | -15°C                                                        |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition                     | 100°C                                                        |
| Point d'éclair                                                            | > 100°C                                                      |
| Taux d'évaporation                                                        | Pas d'information disponible.                                |
| Facteur d'évaporation                                                     | Pas d'information disponible.                                |
| Inflammabilité (solide, gaz)                                              | Pas d'information disponible.                                |
| Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité | Pas d'information disponible.                                |
| Autre inflammabilité                                                      | Pas d'information disponible.                                |
| Pression de vapeur                                                        | 2 kPa @ 20°C                                                 |
| Densité de vapeur                                                         | Pas d'information disponible.                                |
| Densité relative                                                          | Pas d'information disponible.                                |
| Densité apparente                                                         | 1270 - 1300 kg/m <sup>3</sup>                                |
| Solubilité(s)                                                             | Miscible à l'eau.                                            |
| Coefficient de partage                                                    | : -1.36                                                      |
| Température d'auto-inflammabilité                                         | >500°C                                                       |
| Température de décomposition                                              | Pas d'information disponible.                                |
| Viscosité                                                                 | Pas d'information disponible.                                |
| Propriétés explosives                                                     | Pas d'information disponible.                                |
| Explosif sous l'influence d'une flamme                                    | N'est pas considéré comme explosif.                          |
| Propriétés comburantes                                                    | Ne répond pas aux critères de classification des comburants. |
| <b><u>9.2. Autres informations</u></b>                                    |                                                              |
| Autres informations                                                       | Indéterminé.                                                 |
| Indice de réfraction                                                      | Pas d'information disponible.                                |
| Taille de particules                                                      | Pas d'information disponible.                                |
| Poids moléculaire                                                         | Pas d'information disponible.                                |
| Volatilité                                                                | Pas d'information disponible.                                |
| Concentration de saturation                                               | Pas d'information disponible.                                |
| Température critique                                                      | Pas d'information disponible.                                |
| Composé organique volatile                                                | Pas d'information disponible.                                |

## PHOSPHONOBUTANE TRICARBOXYLIC ACID SOLUTION

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Réactivité                      Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique              Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions  
dangereuses                      Indéterminé.

#### 10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter              Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées.

#### 10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles              Bases fortes. Métaux

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition  
dangereux                      Un feu créé : Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Monoxyde de carbone (CO). Oxydes des substances suivantes: Phosphore.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

##### Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub>  
mg/kg)                      6 500,0

Espèces                      Rat

##### Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub>  
mg/kg)                      4 000,0

Espèces                      Rat

##### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal              Pas d'information disponible.

##### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires  
graves/irritation oculaire              Pas d'information disponible.

##### Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire              Pas d'information disponible.

##### Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée              Pas d'information disponible.

##### Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in  
vitro                      Pas d'information disponible.

##### Cancérogénicité

Cancérogénicité                      Pas d'information disponible.

##### Toxicité pour la reproduction

## PHOSPHONOBUTANE TRICARBOXYLIC ACID SOLUTION

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Pas d'information disponible.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Pas d'information disponible.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Pas d'information disponible.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Pas d'information disponible.

**Inhalation** Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

**Ingestion** Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

**Contact cutané** Légèrement irritant.

**Contact oculaire** Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

### 12.1. Toxicité

**Toxicité** Pas considéré toxique pour les poissons.

### toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** LC<sub>50</sub>, 96 heures: > 1042 mg/l, OECD 203

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 48 heures: > 1071 mg/l, Daphnia magna OECD 202

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** CE<sub>50</sub>, 72 heures: > 140 mg/l, Scenedesmus subspicatus OECD 201

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Le produit n'est pas facilement biodégradable.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

**Coefficient de partage** : -1.36

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Le produit est soluble dans l'eau.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Aucune information requise.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

## PHOSPHONOBUTANE TRICARBOXYLIC ACID SOLUTION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

|                                    |                                                                                                                                       |
|------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Information générale               | Déchets classés comme déchets dangereux.                                                                                              |
| Méthodes de traitement des déchets | Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. |

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1. Numéro ONU

|                  |      |
|------------------|------|
| N° ONU (ADR/RID) | 3265 |
| N° ONU (IMDG)    | 3265 |
| N° ONU (ICAO)    | 3265 |
| N° ONU (ADN)     | 3265 |

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

|                            |                                                                                                 |
|----------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Nom d'expédition (ADR/RID) | LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (CONTIENT 2 PHOSPHONOBUTANE 1,2,4 TRICARBOXYLIC ACID) |
| Nom d'expédition (IMDG)    | LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (CONTIENT 2 PHOSPHONOBUTANE 1,2,4 TRICARBOXYLIC ACID) |
| Nom d'expédition (ICAO)    | CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, ORGANIC, N.O.S. (CONTAINS 2 PHOSPHONOBUTANE 1,2,4 TRICARBOXYLIC ACID) |
| Nom d'expédition (ADN)     | LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (CONTIENT 2 PHOSPHONOBUTANE 1,2,4 TRICARBOXYLIC ACID) |

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

|                            |    |
|----------------------------|----|
| Classe ADR/RID             | 8  |
| Code de classement ADR/RID | C3 |
| Étiquette ADR/RID          | 8  |
| Classe IMDG                | 8  |
| Classe/division ICAO       | 8  |
| Classe ADN                 | 8  |

#### Étiquettes de transport



#### 14.4. Groupe d'emballage

|                              |     |
|------------------------------|-----|
| Groupe d'emballage (ADR/RID) | III |
| Groupe d'emballage (IMDG)    | III |
| Groupe d'emballage (ICAO)    | III |
| Groupe d'emballage (ADN)     | III |

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin  
Non.

## PHOSPHONOBUTANE TRICARBOXYLIC ACID SOLUTION

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Groupe de séparation des  
matières du code IMDG

1. Acides

EmS

F-A, S-B

Catégorie de transport ADR

3

Code de consignes  
d'intervention d'urgence

2X

Numéro d'identification du  
danger (ADR/RID)

80

Code de restriction en tunnels (E)

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac  
conformément à l'annexe II de  
la convention Marpol 73/78 et  
au recueil IBC

Non applicable.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

## PHOSPHONOBUTANE TRICARBOXYLIC ACID SOLUTION

### Abbreviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë  
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.  
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.  
 CAS: Chemical Abstracts Service.  
 DNEL: Dose dérivée sans effet.  
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.  
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.  
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.  
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).  
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .  
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.  
 PNEC: Concentration prédite sans effet.  
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.  
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.  
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.  
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.  
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.  
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.  
 FBC: Facteur de bioconcentration.  
 DBO: Demande biochimique en oxygène.  
 CE<sub>50</sub>: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.  
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.  
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.  
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.  
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.  
 NOEC: Concentration sans effet observé.  
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.  
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.  
 LE50: limite d'exposition 50  
 hPa: Hektopaskal  
 LL50: Lethal Chargement cinquante  
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique  
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau  
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA  
 STP Stations d'épuration  
 COV: Composés organiques volatils

### Sigles et abréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë  
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë  
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

### Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

### Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

### Date de révision

01/06/2017

### Numéro de version

2.001

### Remplace la date

26/12/2016

### Numéro de FDS

52903

## PHOSPHONOBUTANE TRICARBOXYLIC ACID SOLUTION

|                                                 |                                                                                           |
|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Statut de la FDS</b>                         | Approuvé.                                                                                 |
| <b>Mentions de danger dans leur intégralité</b> | H290 Peut être corrosif pour les métaux.<br>H319 Provoque une sévère irritation des yeux. |
| <b>Signature</b>                                | Jitendra Panchal                                                                          |